



ditorial

Nous arrivons à la fin de notre mandat sans prendre conscience de ces six années écoulées .

L'agencement du bourg se termine par la deuxième partie de la rue de l'école .

La remise en état de l'impasse des roueries et sans doute le haut du chemin de Bonan , sont envisagés pour le début de l'année 2020 .

Le cimetière est maintenant plus pratique d'accès sur les allées et donne moins de travail en entretien compte tenu des obligations "zéro phyto" .

L'achat avec l'EPF de la propriété de la famille Peltais nous permettra (nous y travaillons) d'avoir à proposer de l'habitat :

*d'abord des terrains à bâtir en accession à la propriété
et ensuite sur la maison d'habitation rénovée
trois logements locatifs conventionnés .*

Souhaitons que nous saurons donner l'envie et la possibilité aux habitants de venir s'y installer.

Nous avons anticipé, en relation avec l'ALPEC pour réaliser des économies d'énergie sur les bâtiments communaux. Il sera impératif d'envisager des investissements et chauffer ceux ci à moindre frais .

Et enfin les toilettes publiques et le mur de séparation (place de l'église) seront terminés avant la fin de ce mandat .

C'est doucement que je referme la porte de 2019 en espérant très fort que l'année 2020 sera plus paisible pour l'ensemble de notre pays .

Il reste de biens belles choses à faire et je souhaiterai que les membres du prochain mandat poursuivent pour notre commune, le travail déjà engagé .

J'espère que toutes et tous vous avez passé de belles fêtes de Noël et je vous souhaite Sincèrement une très belle année 2020 .

Chaleureusement

Marie Pierrette Poilvé

Numéro 12

Décembre 2019

Horaires d'ouverture au public

**Lundi, Mardi, jeudi et Vendredi
8h30 à 12h30**

**1^{er} samedi du mois :
9h00 12h00**

**Samedi 2 février, 7 mars,
4 avril, 6 juin, 4 juillet**

Les Mercredis 9h00 -12h00

*(sauf les 29 janvier, 4 mars, 1er
avril, 3 juin, 4 juillet)*

Fermé au public l'après-midi.

Téléphone 02 96 84 81 62

Télécopie 02 96 84 81 10

 : mairie.tredias@wanadoo.fr

*En cas d'indisponibilité avec les
horaires de la mairie, il est tou-
jours possible de prendre un
rendez-vous avec le secrétariat,
notamment pour vos dé-
marches d'état-civil*

Commémoration du 11 novembre



Nous étions nombreux le 11 novembre près du monument aux morts.

C'est dans le recueillement, le respect et le silence que nous avons honoré nos combattants morts pour la France.

Lors de cette cérémonie, nous avons également nommé les cinq soldats français qui ont perdu la vie en 2019 .

Nous avons alors entonné l'hymne national en y ajoutant le couplet adressé aux enfants.

Ce rassemblement s'est terminé par un temps d'échanges et de convivialité.



Téléthon

Le relais des 9 clochers a fait son habituelle pause dans la matinée du 7 décembre à Trédias.

L'occasion de remettre aux responsables locaux du téléthon, les bénéficiaires, de 545,37€, de la belote organisée par la municipalité avec l'aide du club du temps de vivre.



Informations municipales

Voirie Communale

- Balayage du Bourg:

Il a été réalisé le 20 décembre par l'entreprise LPS 35.

- Réfection des routes communales:

Concernant les routes communales, la commission « voirie » avait identifié deux routes à refaire à la fin du 2ème semestre: la route des Planches et celle de la Pommeraie-La Marche.

Après consultation des techniciens du service commun « Voiries » de Lamballe Terre et Mer qui estimaient, vu l'état de la chaussée, que la route de la Pommeraie-La Marche ne tiendrait pas un hiver supplémentaire, le Conseil Municipal a suivi cet avis et a voté la réfection de cette voie en deux tranches:

- **Tranche 1:** Longueur 355m—surface 1467m²- Béton bitumineux 220T pour un coût de **22 306,50€ HT** (26 767,80€ TTC)
- **Tranche 2:** Longueur 100m—surface 300m²- Béton bitumineux 36T pour un coût de **3 168€ HT** (3 801,60€ TTC)

Lors de la prochaine séance, le Conseil Municipal devra se prononcer sur la poursuite, en 2020, de l'adhésion au service commun de voirie de Lamballe Terre et Mer.

- Réfection des chemins communaux:

Après étude des besoins, des devis ont été demandés pour du curage et de l'arasage des terre-pleins. Deux entreprises ont répondu. Les devis seront étudiés lors du prochain Conseil.

EAUX PLUVIALES ET VOIRIE - Rue de l'École

Comme vous avez pu le constater, les travaux se poursuivent.

Nous en sommes à la deuxième partie de la remise en état des eaux pluviales rue de l'école.

L'aménagement de la voirie se fera en début d'année.

Une réunion de chantier a lieu tous les mardis, elle permet de contrôler le bon déroulement de celui-ci.

L'entreprise SPTP sera en congés du 20 décembre au 13 janvier.

Choix de l'entreprise

	SPTP	COLAS	EIFPAGE	EUROVIA	EVEN
<i>Prix de l'Offre</i>					
Offre candidat	148 879.00 €	157 120.75 €	162 569.15 €	180 210.25 €	223 235.18 €
Classement note totale	1	2	3	4	5

Révision Prestation du Maître d'œuvre

La prestation du maître d'œuvre est conditionnée au coût réel des travaux. L'enveloppe estimée était de 100 000€, le résultat de l'appel d'offres donne un coût à 148 879€. Ainsi, le coût de la maîtrise d'œuvre sera donc de 7 324,22€ HT (contre 6 200€ HT).

Convention avec le Département pour travaux

Mme le Maire a été autorisée à signer la convention avec le Département pour les travaux de voirie sur la route départementale. La collectivité apportera son concours financier à la commune pour la couche de roulement de cette voie.

NETTOYAGE DU BOURG

L'association STEREDEN de Dinan est intervenue le 12, 13 et 18 décembre pour effectuer les travaux suivants:

- Désherbage des parterres
- Nettoyage du parking de la mairie (enlèvement des feuilles mortes)
- Aide à l'empierrement des chemins communaux
- Paillage



TARIFS COMMUNAUX 2020

<u>SALLE POLYVALENTE</u>	Habitants de la commune	Habitants hors commune
	TARIFS 2020	TARIFS 2020
Journée Complète Salle + Cuisine	150 €	270 €
Journée complète Salle seule	125 €	220 €
Apéritifs, Réunions	50 €	70 €
Lendemain	50 €	90 €
Salle libérée pour 10 h	Gratuit	Gratuit
Bals, Concours de belote	80 €	120 €
Chauffage	35 €	40 €
Sonorisation	32 €	32 €
Vaisselle, le couvert	0.30 €	0.30 €
Cuillères, fourchettes, couteaux	0.15 €	0.15 €
Verres ou tasses	0.15 €	0.15 €
Arrhes	50 € à verser lors de la réservation	60 € à verser lors de la réservation
Caution	0 €	100 €

Associations communales : Gratuit (pour 2 réservations par an)
Possibilité pour les associations communales d'utiliser la cuisine en cas de dispo-

Perte ou casse de vaisselle : RENOUELEMENT

Assiettes (plates,	2.30€/unité
Verres	1.50€/unité
Tasses à café	3€/unité
Couvert	0.50€/unité
Saladiers	3€/unité

PETITE SALLE DE REUNION

40 € pour une réunion, uniquement pour les personnes de la commune (sans repas)

Gratuit pour les réunions des associations communales et intercommunales

La salle pourra être mise à la disposition de la chorale Sainte Eurielle pour ses répétitions hivernales, les jeudis à partir de 17h00. Comme les années passées, un dédommagement de 50€ pour le chauffage sera demandé.

Fax	2020
Envoi Fax	0,20 €

Photopies	2020	2020
	A4	A3
copie Noir et Blanc	0,20 €	0,30 €
copie Couleur	0,40 €	0,60 €

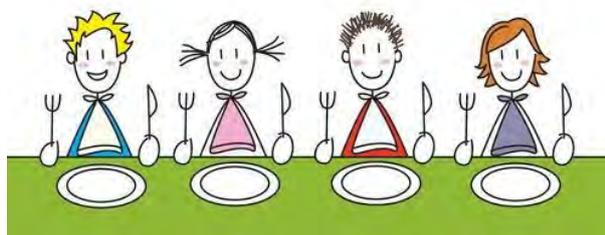
Cimetière	2020
Concessions 25 ans	70,00 €
Concessions 50 ans	110,00 €
Espaces cinéraires 25 ans	70,00 €
Espaces cinéraires aménagés 25 ans	300,00 €

Assainissement champ	2019
redevance F4	70,00 €
redevance F3	53,00 €

TARIFS DE CANTINE 2019-2020

Repas Enfant: 2.75€

Repas Adulte: 5.55€



ECOLE DE TREDIAS - RPI

ECOLE DE TREDIAS

Depuis le 2 septembre, les 120 élèves du RPI Languédias-Mégrit-Trédias ont repris le chemin de l'école. La classe de Trédias est assurée par M. NOBILET, elle regroupe 9 CE2 et 17 CM2, soit 26 élèves.

Le service de restauration et l'accueil périscolaire sont gérés par Christelle CHAUVEL, notre cantinière, aidée de Jocelyne BUARD pendant la durée des repas.

Depuis la rentrée de novembre, les enfants ont un repas végétarien une fois par semaine.

REPARTITION DES CLASSES

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
14	17	11	16	16	9	20	17

Lors du Conseil d'école du 12 novembre dernier une charte d'accueil des jeunes enfants a été adoptée.

Conditions d'âge:

- les enfants âgés de 3 ans au 31 décembre 2019, ont été accueillis dès la rentrée de septembre.
- Les enfants qui auront 3 ans entre le 1er janvier et le 31 mars seront accueillis après les vacances de février.
- Les enfants atteignant l'âge de 3 ans entre le 1er avril et le 30 juin: accueil après les vacances d'avril.

Conditions d'autonomie:

L'enfant ne pourra être scolarisé qu'à condition d'avoir acquis la maturité physiologique et psychologique nécessaire, c'est-à-dire présenter une capacité d'autonomie suffisante (pour se rendre aux toilettes, manger, s'habiller). Ce niveau sera laissé à l'appréciation des professeurs pour adapter la scolarité si besoin.

FÊTE DE FIN D'ANNEE



Les CE2 et CM2 ont chanté lors de la représentation de leur fête de fin d'année et assisté au spectacle en attendant l'arrivée du Père Noël qui leur a offert des friandises

ECOLE DE TREDIAS



Vendredi 18 octobre, les CE2/CM2 de Trédias ont participé au cross de la solidarité organisé par l'USEP à Dinan. Chaque enfant a donné le meilleur de lui-même et a pu relever son défi : courir 10 min, 20 min ou 30 min.

En amont du cross, les enfants ont été amenés à réfléchir et à s'exprimer sur la notion de solidarité.

Cela s'est traduit par une action de partage : les élèves ont donné des livres aux bénévoles du Secours Populaire Français pour qu'ils soient distribués à des enfants à Noël.

Jeudi 5 décembre, la classe de CE2-CM2 de l'école de Trédias s'est rendue au centre d'interprétation du patrimoine Coriosolis de Corseul. A cette occasion, les élèves ont découvert, avec beaucoup d'intérêt, la journée type d'un Gallo-romain de 13 ans. Ils ont ainsi pu découvrir la culture gallo-romaine (habitat, nourriture, loisirs...). Les enfants ont également réalisé un petit bol en terre qu'ils étaient fiers de pouvoir ramener avec eux.

Depuis décembre, toutes les classes du RPI participent **à une collecte de bouchons** en plastique. Nous nous associons à **Solidarité Bouchons 35** au sein du projet Sport Handicap Santé. Cette collecte aidera notre camarade Jules à financer l'achat d'un nouveau fauteuil. C'est très intéressant et surtout très utile !

Repas de Noël à l'école

INFORMATIONS GENERALES

Elections

DATES DES ELECTIONS MUNICIPALES

Les élections municipales se dérouleront:

Le Dimanche 15 mars 2020

Puis le Dimanche 22 mars 2020



INSCRIPTIONS SUR LA LISTE ELECTORALE

Pour figurer sur la liste électorale communale, vous devez répondre à l'un des critères suivants:



- Être **domicilié** sur la commune.
- **Résider** sur la commune de manière effective et continue **depuis 6 mois**.
- Être **contribuable assujéti aux impôts locaux** (taxe d'habitation, taxes sur le foncier bâti ou non bâti, CFE) **depuis au moins de 2 ans**.
- Être assujéti à **résidence obligatoire** (fonction publique)
- Être **gérant ou associé d'une société** inscrite au rôle des contributions directes **depuis au moins 2 ans**.

Pour vous inscrire sur la liste électorale, vous devez vous présenter en mairie muni de:

- Une pièce justificative d'identité
- Un justificatif de domicile

Vous pouvez également vous inscrire sur internet.

Toutes les informations sont disponibles sur : www.service-public.fr

Depuis la mise en place du Répertoire Electoral Unique, centralisé par l'INSEE, l'inscription des électeurs peut être reçue tout au long de l'année. Une liste électorale est arrêtée pour participer au scrutin.

Ainsi, pour pouvoir voter pour les élections municipales, la date limite d'inscription est le **vendredi 7 février 2020**.

PROCURATIONS

Pour toutes les échéances électorales, vous avez la possibilité d'établir une procuration si vous ne pouvez pas vous rendre au bureau de vote.

La personne qui donne procuration (le mandant) désigne librement la personne qui votera à sa place (le mandataire). Le mandataire doit cependant être inscrit sur la même liste électorale et ne peut détenir qu'une seule procuration établie en France.

Elle doit être établie auprès d'une gendarmerie, d'un commissariat où qu'il soit ou auprès du tribunal d'instance de votre domicile ou lieu de travail.

Cette démarche doit être effectuée au plus vite pour tenir compte des délais d'acheminement de celle-ci. Même si une procuration peut être établie à tout moment et jusqu'au jour du vote, en pratique, le mandataire risque de ne pas pouvoir voter si la mairie ne l'a pas reçue à temps.

Lamballe Terre et Mer

PACTE FISCAL ET CLECT

CLECT

La commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) évalue annuellement les montants des charges liées aux transferts de compétence entre la communauté d'agglomération et ses communes membres. La communauté d'agglomération prend, depuis 2019, en charge les contributions SDIS de chaque commune. Ce montant vient en déduction des attributions de compensation.

Pour Trédias, cette somme correspond à 9 126€.

La commune recevra donc de l'EPCI une attribution de compensation de 50 295€ (29 236€ en fonctionnement et 21 059€ en investissement).

PACTE FISCAL

Le pacte fiscal a été adopté par le Conseil communautaire le 11 juillet dernier. L'objectif est d'harmoniser le partage des ressources fiscales issues du développement des zones d'activités économiques. Les taxes d'aménagement de ces zones seront désormais versées à la communauté d'agglomération.

Le pacte fiscal possède également un volet de mise à disposition des données fiscales communales. Le coût de la mise en place du logiciel dédié est assumé par l'EPCI qui le met à disposition des communes membres. Reste à la charge des communes, le coût de la formation de l'agent.

COMPOSITION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le Conseil communautaire en 2020 est fixé à 69 membres. Trois principes ont guidé ce choix: Chaque commune doit disposer d'un siège, aucune ne peut disposer de plus de 50% des sièges et la population de chaque commune doit être prise en compte.

Un conseiller communautaire continuera de siéger lors de la prochaine mandature pour Trédias.

ASSAINISSEMENT

Convention entretien des espaces verts de la station

Dans le cadre du transfert de la compétence assainissement, la commune avait le choix pour la gestion des espaces verts de la station. Elle pouvait soit l'assurer elle-même, contre défraiement de la communauté d'agglomération ou laisser l'intervention à un prestataire.

Le Conseil a décidé de choisir la première option. Lamballe Terre et Mer versera donc une indemnité annuelle de 1 796€ en contrepartie du travail effectué par l'agent communal.

Pour toute question liée à l'assainissement collectif, vous pouvez contacter:

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

VEOLIA—Ploufragan Tel: 02.96.62.75.65

Du lundi au vendredi 8h30 à 12h et 13h30 à 17h

FRELONS ASIATIQUES

La saison des frelons asiatiques touche bientôt à sa fin : c'est une période cruciale de lutte pour endiguer leur progression l'année prochaine.

L'automne étant maintenant là, les arbres s'effeuillent et laissent apparaître les nids de frelons jusqu'alors difficiles à repérer.

Ces colonies, se situant souvent vers la cime des arbres, peuvent désormais être identifiées plus facilement.

Restez vigilants et signalez tout nid auprès de la mairie



> Déchets ménagers - Vigilance tri

Tous les **emballages** en plastique, en métal, les papiers et les cartonnettes doivent impérativement être déposés **en vrac** dans votre bac ou sac jaune.

Certaines personnes pensent bien faire en déposant des objets en plastique tels que des cintres, des jouets, des bibelots [...] dans leur bac ou sac jaune.

Or, ces objets ne sont pas des emballages recyclables, ils doivent être déposés dans le bac des ordures ménagères ou en déchèterie selon leurs tailles. S'ils contiennent des piles, il faut impérativement les déposer en déchèterie ou dans des colonnes dédiées à l'intérieur de certains magasins.



Le non respect de cette consigne peut entraîner un refus de collecte du bac ou sac jaune.

Plus d'informations: contactdechets@lamballe-terre-mer.bzh

Les calendriers de collecte 2020 sont diffusés dans ce bulletin municipal .

Vous pouvez également le retrouver sur internet lamballe-terre-mer.bzh (rubrique Vivre & Habiter / Gestion des déchets)

Été 2020, recrutement du personnel

Lamballe Terre & Mer, pour ses activités enfance jeunesse de l'été 2020 (accueils de loisirs 3-11 ans, animations ados et séjours), recrute des directeurs et directeurs adjoints (BAFD ou équivalent), des animateurs (BAFA ou équivalent, stagiaires, surveillants de baignade...) et des agents de restauration et d'entretien.

Les candidatures et CV sont à adresser à M. Le Président de Lamballe Terre & Mer, dès maintenant et au plus tard pour le vendredi 14 février 2020 par courriel à enfance-jeunesse@lamballe-terre-mer.bzh

Renseignement au 02-96-50-59-54

Mon 1^{er} C.V., ma 1^{ère} lettre de motivation pour un stage, pour un job saisonnier

Mercredi 22 janvier 2020 - de 14h à 15h – Lamballe-Armor

Forum des emplois saisonniers

Samedi 8 février 2020 - De 13h30 à 17h30—Salle municipale de Lamballe-Armor—Entrée libre

Transport

Découvrez votre nouveau réseau de transport Distribus

Dès le 6 janvier 2020, le réseau de transport Lamballe Terre & Mer Distribus desservira l'ensemble du territoire.
Toute l'année :

Les 2 lignes **Citadines** desservent le centre-ville de Lamballe-Armor

Les 2 lignes **Terre & Mer** vous proposent des liaisons quotidiennes depuis Lamballe-Armor vers Pléneuf-Val-André et Erquy

Les services **Chrono'périurbain**, sur réservation, desservent l'ensemble du territoire avec une prise en charge à domicile :

- vers la gare SNCF de Lamballe-Armor aux heures de pointe le matin et le soir
- vers votre pôle de proximité aux heures creuses

Retrouvez toutes les informations sur www.distribus.bzh ou au :

0 800 18 10 10 Service & appel gratuits

Pass culture : 500 € offerts en activités artistiques et culturelles pour les jeunes de 18 ans.

Le Pass Culture est un dispositif du ministère de la culture qui permet à des jeunes de 18 ans de géolocaliser sur une application des événements culturels et de disposer d'un crédit de 500€ pour des pratiques ou des biens culturels.

Lamballe Terre & Mer, en adhérant à ce dispositif, leur permet de connaître l'agenda des spectacles du conservatoire, de s'inscrire aux stages ouverts aux amateurs. Ces jeunes peuvent également payer les cours du conservatoire grâce à cette application, intégralement ou partiellement.

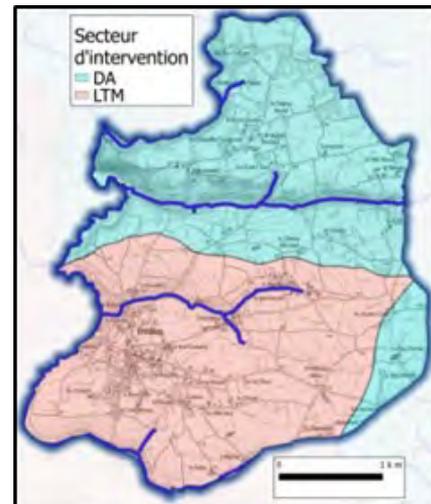
Pour y accéder : <https://pass.culture.fr>.

TRAVAUX SUR LES RUISSEAUX

Le ruisseau du Pont Amiot : le portage des actions

Afin d'œuvrer efficacement dans la gestion d'un cours d'eau, il est primordial d'assurer une continuité d'action entre l'amont et l'aval de celui-ci. Exerçant leur compétence GEMAPI depuis le 01/01/2018, Dinan Agglomération (DA) et Lamballe Terre & Mer (LTM) déploient ces actions de restauration des milieux aquatiques sur leur territoire dont le bassin versant de l'Arguenon. Afin d'avoir une cohérence dans leur action, des conventions de coopération réciproques sont établies entre les 2 intercommunalités.

C'est ainsi que DA intervient sur la rivière du Pont Amiot et plus globalement à l'échelle du sous bassin versant du Pont Renault, dont le périmètre s'étend sur la commune de Trédias. LTM intervient quant à elle sur le ruisseau du Mirbel et la vallée de la Rosette de leurs sources à la confluence avec le lac de Jugon.



Le ruisseau du Pont Amiot : des potentialités écologiques à reconquérir

Réalisé en 2018, le diagnostic écologique du ruisseau du Pont Amiot a mis en évidence deux altérations majeures sur l'ensemble de son tracé :

Un cours d'eau « perché », ne s'écoulant plus en fond de vallée et déplacé vers les bords de parcelle. Cela a pour effet de déconnecter le ruisseau de la nappe d'eau souterraine qui ne peut plus l'alimenter, amplifiant les phénomènes d'étiage voire d'assecs durant l'été.

Un cours d'eau dont différents ouvrages de franchissement (buse, pont, seuils) rendent difficile, voire impossible le déplacement de la population piscicole et des sédiments.

Les services écologiques rendus par ces ruisseaux sont essentiels pour satisfaire l'ensemble des usages de l'eau. Il est pour cela nécessaire d'envisager des travaux de restauration ambitieux

Des premiers travaux de restauration réalisés durant l'automne 2019

Inscrites dans un programme pluriannuel de travaux (6 ans), une première tranche de travaux a été réalisée sur la partie aval du ruisseau pont Amiot en 2019. Ces opérations ont été préalablement soumises à enquête publique et à autorisation au titre de la loi sur l'eau (LEMA).

Localisation des actions – Dinametz, Trédias		
		
Opération 1 –Après travaux	Opération 2- Après travaux	opération 3 – Après travaux

À noter qu'une 2ème tranche de travaux est prévue au printemps 2020. La mise en place d'un panneau pédagogique des travaux sera également réalisée.

Plus de renseignement : Gaël Marmain – technicien rivière - 06 08 05 09 81



Barbotons dans la rivière

Un espace d'éveil à la nature pour les 1-6 ans



L'équipe d'animation de la Maison Pêche et Nature, avec l'aide de Barbouille la grenouille et ses amis, propose aux tout petits de venir « barboter » dans la rivière.

Entièrement en intérieur cet espace de découverte invite le jeune public à jouer autour de l'univers de la rivière et à faire ses premiers pas de naturaliste.

Explorez les aquariums des petites bêtes de la rivière, le tapis d'éveil de la rivière, l'espace lecture, l'espace jeux et coloriages, l'espace tactile, la pêche à la ligne, ...

Tout a été pensé en termes d'accessibilité pour que les plus petits soient à l'aise et s'éveillent à la découverte de la nature.

Cet évènement est proposé avec le soutien de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne

Pour venir :

Maison Pêche et Nature des Côtes d'Armor

2, rue des grands moulins

22270 JUGON-LES-LACS

02.96.50.60.04



Info parking :

Privilégiez le stationnement sur le parking de la place de la Poste car chez nous il y a peu de places !

Horaires d'ouverture :

du 10 au 14 fév. et du 2 au 6 mars : du lundi au vendredi, 14h-17h30

du 15 fév. au 1^{er} mars, du lundi au samedi, 9h30-12h30 et 14h-17h30

Entrée gratuite



Spectacle : le samedi 29 février 2020.

Pour les enfants de 1 à 4 ans accompagnés – à la Salle du Foyer Rural de Jugon-les-lacs

Durée du spectacle : 30/40 min

Deux représentations dans la matinée 10h et 11h sur **réservation** uniquement. Payant

Le détail du spectacle n'est pas encore connu à la rédaction de ces lignes

ENVIE DE RUGBY...



CONTACTS: 06 82 13 96 99 ou 06 08 16 75 64

rccp22370@gmail.com

**Viens fester le ballon ovale
au Rugby Club Côte de Penthièvre !**
de 4 à 77 ans (Ecole de Rugby, Jeunes, Féminines, Séniors, Dirigeants, Bénévoles...)



SOYEZ VIGILANTS

Arnaques à la réception de colis:

Si vous avez commandé vos cadeaux de fin d'année sur le web, certains escrocs profitent de cette période pour lancer des campagnes d'hameçonnage. Cette technique consiste à envoyer des messages trompeurs, soit par mail ou par SMS, afin d'attirer la victime sur un site frauduleux qui intègre un formulaire et ainsi lui soutirer de l'argent.

EXEMPLES DE SITES FRAUDULEUX:

Direction Régionale des Douanes

Madame, Monsieur,

Afin de permettre la livraison de votre colis, veuillez renseigner les informations demandées et confirmer le règlement de la TVA.

EXEMPLE DE SMS FRAUDULEUX

Rappel: nous avons essayé de livrer votre colis mais il n'y a aucun affranchissement.

Suivez les instructions.

Il est déconseillé de se rendre sur un site WEB proposé par email ou SMS, si le message n'indique pas clairement le numéro de colis associé.

EN AUCUN CAS NE COMMUNIQUER DE COORDONNEES BANCAIRES PAR L'INTERMEDIARE DE CES MESSAGES INHABITUELS.

Arnaque téléphonique aux numéros surtaxés, le « PING CALL »

Cette technique d'arnaque est simple : Vous êtes contacté par téléphone fixe et /ou portable et on vous demande de rappeler un numéro qui sera surtaxé.

Dans tous les cas, ne jamais rappeler.



BRUIT

Un arrêté préfectoral régit les plages horaires où les bruits de bricolage, de jardinage... sont tolérés.

Merci de les respecter pour le bien-être de tous.

arrêté préfectoral du 27 février 1990:

Jours ouvrables : 8h30- 12h00 et 13h30 – 19h00

Les samedis : 9h00 – 12h00 et 15h00 – 19h00

Dimanches et jours fériés : 10h00 – 12h00



VITESSE

Un radar pédagogique a été installé dans le Bourg, pendant quelques semaines. Il a été placé à plusieurs endroits du centre de Bourg et des villages. Chacun a, ainsi, pu appréhender la vitesse à laquelle il roulait...

ELAGAGE

Il est rappelé aux propriétaires de haies qu'ils sont dans l'obligation de les entretenir. Elles ne doivent en aucun cas, entraver la circulation ou empiéter sur la voie publique.

CHIENS

De manière récurrente, nous recevons de nombreuses plaintes à la mairie, sur des chiens en divagation ou des aboiements intempestifs.

Nous appelons à la vigilance de tous les propriétaires afin de faire en sorte que vos chiens ne sortent pas seuls et ne gênent pas la tranquillité de votre voisinage.

PATRIMOINE



Les pierres ouvragées ont été scellées au mur en bas de l'église.

N'hésitez pas à pousser les portes de l'édifice pour admirer ce patrimoine communal.



Urbanisme

DECLARATIONS PREALABLES:

Georges RENOUEVEL, 5 rue du Calvaire
Xavier ENJAME, La Marche
Marcelline BUARD, Bellevue

réfection pignon hangar
fenêtre de toit
Remplacement façade hangar



PERMIS DE CONSTRUIRE:

Jacky BOISGERAULT, 10 chemin de Bonan, transformation local technique en gîte
LEBRET Cécilia DEBROISE Anthony, la chapelle Fougeray extension garage

Calendrier des fêtes

JANVIER

Le 5 janvier: Cérémonie des Vœux.



FEVRIER

Le 7 février: Galette des Rois des Amis du Hameau de la Chapelle

Le 8 février: Repas à emporter de l'amicale des Parents d'Elèves

MARS

Le 28 mars: Repas de la Société de Chasse

AVRIL

Le 18 avril: Repas des Amis du Hameau de la Chapelle

JUIN

Le 1er juin: Marche du Four à Mie

Vie Communale

LE FOUR A MIE

Les membres de l'association du Four à Mie vous souhaitent un joyeux Noël et présentent à toutes et à tous leurs meilleurs vœux pour l'année 2020.

SOCIETE DE CHASSE

Vous invite au repas " chevreuil" le 28 mars 2020
Soyez nombreux à venir le déguster

Nous vous souhaitons de très Bonnes et Joyeuses fêtes
Les membres du Bureau

CLUB DU TEMPS DE VIVRE

Le club a proposé, outre les traditionnels rendez-vous des après-midi JEUX du Mercredi, différents évènements:

Pendant le repas de retour de voyage « République Tchèque », la prochaine sortie a été programmée pour une Croisière « Vallée du Rhin romantique » de Strasbourg à Amsterdam du 29 mars au 03 avril 2020 avec 47 personnes inscrites.

Le thé dansant du mois de septembre n'a pas fait salle comble, par contre nous comptons sur le rendez-vous du 15 décembre à Broons avec Jérôme Robert pour attirer un public toujours plus nombreux.

Le concours de belote du 22 novembre a rassemblé 74 équipes.



La sortie de fin d'Année à Saint-Malo du 04 décembre sur le thème « Magie du music-hall » a rassemblé 85 personnes.



Le calendrier 2020 est en cours d'élaboration. Il proposera un programme d'activités sensiblement identique à celui de 2019 avec entre autres:

- un loto , le 2 mai à Broons
- Cinq thés dansants; le 22 mars à Plélan-le Petit, les 10 et 31 mai , 22 novembre et 13 décembre à Broons.



Pendant les fêtes, le club sera fermé du 19 décembre au 07 janvier 2020 inclus.

Le Président et les membres du Conseil d'Administration vous souhaitent de très belles fêtes de fin d'année 2019.

LES AMIS DU HAMEAU DE LA CHAPELLE

"Les Amis du Hameau de la Chapelle" vous présentent Leurs meilleurs Vœux et souhaitent la bienvenue aux nouveaux et futurs adhérents.

Les dates à retenir :

- 7 février 2020 à 20 h Renouvellement du Bureau suivi de la Galette des Rois à la salle des Fêtes
- Repas langue de bœuf prévu en début d'année (la date sera communiquée ultérieurement).

Merci pour cette collaboration.

BREIZH REDER –Trail des Picotous

Pour cette 3ème édition le dimanche 20 octobre 2019, les breizh reder innovaient.

En plus d'un 8km et un 15km, était proposé un nouveau parcours de 30km.

circuit empruntant le 15km puis une boucle de 15km coté Témour.

a ce sujet l'entente entre les 3 communes est parfaite, chaque coureur, de divers horizons, apporte sa pierre à l'édifice.

quelques séances débroussaillages ont encore eu lieu, un nouveau pont a été créé sur la rosette entre Tremeur et Trédias, un cordage définitif a été positionné dans la partie dure du mur de Rocherel, création de sentiers dans les bois de Trémour...



En ce qui concerne la course

- le 30km a rassemblé 55 coureurs
- le 15km a été la course phare avec 195 engagés
- enfin le 8km a regroupé 90 coureurs
- 160 randonneurs étaient aussi au rdv .
- et bien sur pour couronner cette journée, 101 enfants ont pris les départs des 5 courses jeunes (un succès).

Cela représente quand-même 600 sportifs présents aux différents endroits du circuit; a cela vous ajoutez 125 bénévoles (signaleurs, grilleurs, service...)

On rajoute aussi entre 60 et 80 spectateurs présents ce jour-là. voilà 800 personnes présentes dans le bourg en fin de matinée.

Un grand merci a tous les bénévoles, sans qui, rien serait possible ce jour là et tout au long de l'année.



Quelques nouveaux breizh reder sont venus nous rejoindre cette année, petits et grands; ce qui porte le nombre a une centaine dans l'association.

pour rappel, pas d'adhésion pour en faire parti, chaque personne finance ses équipements.

nous avons aussi élargi le bureau:

- **Président:** Gaultier jf - **Vice président:** Fournier Benjamin
- **Trésorière:** Clement Corinne - **Vice trésorier:** Oreal Fabien
- **Secrétaire:** Gaborieau Cedric - **Vice secrétaire:** Crespel Patrice
- **membres bureau:** Rouille Cyrille, Fournier Yohan, Despres Marie-Jeanne, Sabine Menot, Bruno Plessix, Valerie Brieu, Olivier Brieu



nous proposons 2 dates pour 2020,

- le **dimanche 18 octobre** pour le trail des Picotous
- et le **dimanche 26 avril**, pour une nouvelle course pour les breizh reder.
- en effet nous avons créer un 5km et un 10km mesuré nous l'avons définie comme: " la corrida de Trédias".

Nous vous attendons nombreux sur nos prochains évènements, joyeuses fêtes de fin d'années a tous.

Bureau breizh reder



Etat—Civil

Naissance



Tarah CHEVALLIER

née le 31 octobre

Félicitations aux parents.

Mariage

Steven LOMINE et Pauline REBOURS le 10 août



Nous leur souhaitons un grand bonheur

Décès

Toutes nos pensées vont vers les familles de :

Mme **Yvonne ROCHARD** née HÉDÉ , décédée le 19 juillet

Mme **Marie-Louise LEBRET** née LEROY, décédée août

100 ans



100

C'est avec un réel plaisir que la municipalité a fêté le centenaire de notre doyenne, Madame Marie Madeleine Réhel

Elle est née le 25 décembre 1919 à Trédias, commune qu'elle n'a jamais quittée.

Son grand Bonheur a été la naissance de ses cinq enfants.

Pour vivre et subvenir au besoin de sa petite famille, c'est à pied ou en vélo qu'elle allait à son travail journalier dans les fermes avoisinantes.

Que de changements, d'évolutions, de transformation matérielles et morales, Marie-Madeleine a traversé pendant ce siècle.

Nous lui souhaitons de tout notre cœur de belles journées, pleines de bonheur, de santé ,entourées de ses enfants, petits enfants et amis.



Cérémonie des Vœux:
Dimanche 5 janvier 2020,
à 11h00

Salle Polyvalente

